

CONCOURS DE FORFAIT FAN EINHELL

DÉCLARATION D'ADMISSIBILITÉ ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ/PUBLICITÉ

Je déclare, _____, dans la province ou le territoire de _____, que j'ai _____ ans, que mon numéro de téléphone est : _____ et que mon adresse de courriel est : _____.

Je fais cette déclaration (la « Décharge du Gagnant ») étant entendu qu'on s'y fiera pour confirmer mon admissibilité à ce Concours.

Je déclare que j'ai lu et respecté, et que je comprends, tous les Règlements du Concours, qui sont disponibles à <https://www.einhell.ca/fr/concours> que toutes les informations ci-dessous sont vraies et que je n'ai commis aucune fraude ou tromperie en participant au Concours ou en réclamant le prix.

Je déclare également que j'ai atteint l'âge de la majorité dans la province ou le territoire du Canada où je réside et que je ne suis pas un employé du Commanditaire, de sa société mère, de sociétés liées ou affiliées, de départements, de filiales, de franchisés, de fournisseurs, d'agences de publicité et de promotion, d'administrateurs de Concours ou de toute autre partie engagée dans l'élaboration, la production ou la distribution de matériel du Concours ou de personnes vivant dans le même ménage que ce qui précède, aucun d'entre eux n'est admissible à participer au Concours ou à gagner un prix.

Compte tenu du prix, dont je reconnais qu'il est bon, précieux et suffisant, je suis d'accord comme suit :

1. D'accepter le prix tel qu'il a été décerné ;
2. Pour libérer, décharger et dégager de toute responsabilité le Commanditaire, ses départements et organismes, ses sociétés mères, sociétés liées et affiliées, ses filiales, ses franchisés, ses agences de publicité et de promotion, ses avocats, ses partenaires de marketing Facebook, Instagram, YouTube, TikTok et chacun de leurs administrateurs, dirigeants, employés, actionnaires, successeurs, commanditaires, partenaires, titulaires de licence, filiales, agents, artistes, conseillers, cessionnaires et tous autres associés à l'administration, au développement et l'exécution du Concours (les « parties exonérées ») de et contre toute façon d'action, cause d'action, réclamation ou demande, perte ou blessure, utilisation ou mauvaise utilisation d'un prix, poursuite, dette, engagement, contrat, y compris les frais et dépenses juridiques, quels qu'ils soient, y compris, mais sans s'y limiter, les réclamations fondées sur la négligence, la rupture de contrat et la violation fondamentale, défaut d'un entrepreneur tiers ou d'un fournisseur du Commanditaire ou utilisé dans le cadre de tout aspect du Concours d'exécuter ou de fournir des services, tout cas de force majeure ou tout autre événement indépendant de la volonté du Commanditaire, toute insatisfaction de quelque nature que ce soit à l'égard de tout aspect du Concours ou de tout prix, la responsabilité en cas de blessure physique, le décès ou les dommages matériels que moi, mes héritiers, successeurs ou

ayants droit avons, pourrions avoir ou aurions pu subir, en raison ou découlant de la participation au Concours et/ou en relation avec l'acceptation et/ou l'exercice du prix tel qu'attribué ;

3. Pour indemniser les parties exonérées contre toute perte, dommage ou dépense, y compris les frais juridiques, que l'une des parties exonérées pourrait subir ou encourir en raison de toute non-conformité de ma part à l'un des Règlements du Concours ou de la participation au Concours et/ou en relation avec l'acceptation et/ ou l'exercice du prix ;
4. Pour accorder au Commanditaire, à ses agents et représentants et à ses partenaires marketing, le droit d'imprimer, de publier, de diffuser et d'utiliser, dans le monde entier, dans tout média maintenant connu ou développé par la suite, y compris, mais sans s'y limiter, le World Wide Web, les sites Internet du Commanditaire et les pages de médias sociaux, à tout moment(s), mon nom, ma ressemblance, mon portrait, mon image, ma photographie, ma voix, les séquences de caméras vidéo et les renseignements biographiques (nom, ville, province ou territoire de résidence et image), tels qu'ils peuvent être édités, traduits ou autrement modifiés par le Commanditaire à la seule discrétion du Commanditaire, en tant que nouvelles ou informations et à des fins promotionnelles publicitaires sans aucune compensation ou examen de ma part ; et
5. Pour retourner sur demande au Commanditaire, ou à ses agents, représentants ou partenaires marketing, tout prix qui m'a été ou pourrait m'être attribué si une déclaration faite par moi dans cette décharge du gagnant est fausse ou si je n'ai pas respecté l'un des règlements du Concours, le tout tel que déterminé à la seule discrétion par le Commanditaire.

Gagnant :

QUESTION D'HABILETÉ :

20 x 15 + 30 – 10

Réponse : _____

DATE DE CE _____ JOUR DE _____ 2024